

Ateliers tout beaux, tout neufs

Source : A + Neuchâtel + Littoral - No 14 - 14 avril 2016

Il a pris du retard, mais il suit son cours. Le chantier du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) sera prêt début 2019. Les travaux ont commencé en octobre 2014, quelques mois après l'acceptation d'un crédit de 34 millions de francs par le Grand Conseil neuchâtelois. Les premières estimations prévoyaient leur conclusion dans deux ans. Mais d'imprévues opérations de dépollution menées au début de l'année passée ont bousculé le calendrier.

«Lorsque nous avons entamé les travaux de terrassement après la démolition de la halle C, nous avons découvert que le terrain était pollué», explique le président de la commission de construction, Jean-Michel Deicher. «Le CPLN a été bâti sur l'emplacement de l'ancienne usine à gaz de Neuchâtel qui n'était pas inscrit au cadastre des sites pollués au moment des travaux».

Résultat: un retard de trois mois dû à l'évacuation des terres polluées aux hydrocarbures et à la pose d'un nouveau terrain. Avec, à la clé, un important surcoût «dont la prise en charge sera répartie entre le Canton et la Ville de Neuchâtel», indique Jean-Michel Deicher.

Dix-neuf nouvelles salles

Et les étudiants, quand réintégreront-ils le site du CPLN? «A Noël», promet le président de la commission de construction. «L'ossature du bâtiment C est prête. Il s'agit à présent de fermer l'enveloppe, donc de poser les fenêtres, l'isolation et le revêtement des façades.» En parallèle commenceront les travaux intérieurs et l'installation des équipements.

Depuis l'ouverture du chantier, les futurs automoticiens et électroniciens étudient dans des locaux loués quelques mètres plus loin, rue Jacquet-Droz. Quand ils retourneront au sein du centre professionnel, ils ne reconnaîtront plus les lieux.

La vétuste halle C se sera transformée en un édifice de trois étages. En plus de leurs six ateliers, le nouveau bâtiment sera doté de 19 salles de classes. «Grâce à cet apport, nous

Encore un peu de patience! Au cours de la première étape de son important chantier, le CPLN a dû faire face aux imprévus.



pourrons cesser la location des quatre pièces additionnelles que le CPLN a ouvert à la rue Gibraltar il y a quelques temps», se réjouit le secrétaire général du centre professionnel, Matthieu Frochoux.

Nécessaire cure de jouvence

Une fois le bâtiment C terminé commencera la deuxième étape du chantier: l'assainissement des bâtiments A et B, afin qu'ils répondent aux actuelles normes énergétiques. «Ces édifices construits dans les années 1970, juste avant la crise pétrolière, sont très peu isolés et leur consommation énergétique est un gouffre», explique le président de la commission de construction. «Les bâtiments n'ont jamais fait l'objet d'importants travaux. Il était nécessaire d'intervenir.»

Les travaux préparatoires du socle des édifices se feront cet été. Les étudiants seront déplacés

à l'intérieur du bâtiment. «Les vacances scolaires rythmeront le chantier, car les déménagements et rocadés de classes se feront pendant ces périodes», précise Jean-Michel Deicher. «Mais il y a suffisamment de relâches pour que le chantier suive son cours», note-t-il avec un sourire.

Avec une isolation épaisse de quarante centimètres, la totalité des fenêtres remplacées et une façade habillée de tôle plissée en aluminium, les deux édifices seront méconnaissables. A l'intérieur également, car les travaux ont occasionné une réflexion sur le fonctionnement des bâtiments du CPLN. «L'emplacement de l'administration et l'accueil des élèves seront repensés.»

Si le chantier ne prend pas davantage de retard, c'est un pimpant CPLN qui accueillera la totalité de ses 2'700 élèves dès la rentrée de janvier 2019.

ANTHEA ESTOPPEY